



Être toujours à l'écoute... ...et agir dans l'intérêt de tous.

C'est en 1947 que notre comité a vu le jour et depuis, régulièrement, les agents de la RATP ont à se prononcer. Ce faisant, ils jugent le travail de leurs élus tant sur les interventions en séance ayant trait aux questions économiques que sur la gestion des activités sociales.

Ce 2 décembre, en votant pour la représentation CGT du personnel dans les CDEP, vous construirez la future équipe d'élus au CRE.

Au travers ces années passées, leurs péripéties, notre histoire commune, sous l'impulsion de la CGT, les élus ont œuvré à l'unicité de l'entreprise et de son comité, aux intérêts des salariés ; ouverts aux propositions, travaillant dans le cadre d'une démarche pluraliste, ils ont au travers leurs mandats, poursuivi dans le sens du social et de la solidarité.

Le bilan de ce dernier mandat fait apparaître des avancées pour la satisfaction du plus grand nombre : une progression de la fréquentation des vacances familiales, des activités de loisirs ou encore du nombre de repas servis dans les restaurants ; il fait aussi apparaître la nécessité de répondre à de nouvelles aspirations, par exemple pour les vacances enfance/jeunesse...

Pour cette nouvelle mandature 2005/2006, nous présentons quelques enjeux, réflexions et idées... afin de porter un éclairage pour notre, sur votre comité d'entreprise. Être toujours à l'écoute des besoins, des attentes, c'est ce à quoi nous nous attelons pour œuvrer dans l'intérêt du plus grand nombre...

Mais il nous faut aussi gagner auprès de la Direction de la RATP sur la subvention du comité d'entreprise qui de 2,35% de la masse salariale jusqu'en 1962 est passée à 2,711% jusqu'en 1982 où elle passa à 2,811%. Aujourd'hui, répondre aux exigences sociales nécessiterait une subvention à hauteur de 3% de la masse salariale des actifs et des retraités. 1962, 1982... il semble que la Direction ait oublié 2002 pour revaloriser sa subvention ! Une revendication qui demeure donc.

Un CRE qui marche mieux encore sur ses deux pieds que sont ses rôles économique et social a besoin de ceux pour qui il existe, il œuvre : les agents actifs et retraités.

Ceux-ci ont besoin d'être informés, d'être écoutés, d'être entendus, de pouvoir donner leur avis, de pouvoir se prononcer sur tous dossiers engageant l'avenir.

C'est cette démarche pour plus de démocratie, plus de transparence que la CGT et ses élus veulent porter !

Gérard Lebœuf
Secrétaire général de l'Union Syndicale





43 000 SALARIÉS DE LA RATP

La RATP est une entreprise publique de service public de transport et à ce titre elle a des responsabilités importantes notamment, pour développer les transports avec un service qui soit de qualité et accessible à tous, générer par son activité un développement économique régional mais également national.

La RATP dispose de nombreux atouts. C'est avec ses 43 000 salariés que la RATP assure quotidiennement 9 millions de voyages qui représentent 50 % de la totalité des déplacements urbains en France.

Le plan d'entreprise 2004/2007 affiche clairement l'alignement du fonctionnement de la Régie sur le modèle du privé. Avec la contractualisation, l'entreprise est passée du statut de quasi-administration subventionnée à celui d'entreprise rémunérée au prix du marché pour les services qu'elle réalise. Soumise aux mêmes exigences et traitée de la même manière que les autres professionnels du transport, la RATP devra faire de sa compétitivité le moyen de ses obligations publiques de solidarité et de responsabilité de long terme.

Devenir «une entreprise à part entière» tout en étant une entreprise publique exemplaire a pour conséquence de viser à démontrer que l'on fait mieux que le secteur privé en matière de compétitivité.

Est-ce cela que l'on attend d'une entreprise publique ?

Non ! Les nouveaux enjeux du transport, en regard des mutations urbaines, de l'évolution quantitative et qualitative des déplacements, conduisent à prévoir, en Ile de France, un doublement de la demande en transport collectif en moyenne et grande couronne à l'horizon 2020.

Pour la CGT, ce dont ont besoin les usagers des transports en Région Capitale, c'est bien de plus de lignes de métros, de RER, de bus et de tramways, de service public :

- Il faut affirmer l'objectif du droit au transport pour tous les citoyens, et dégager de nouvelles ressources.

- Il faut étendre l'influence de la RATP sur le territoire francilien en créant des lignes nouvelles tous types confondus, améliorer les lignes existantes, se donner les moyens d'aller plus loin pour concurrencer la voiture particulière.

L'entreprise se doit d'être exemplaire socialement avec ses salariés en matière d'emploi, de conditions de travail, de salaires, d'insertion, de formation et de couverture sociale.

A propos des salaires, la CGT/RATP revendique l'augmentation de la valeur du point seul élément qui garantit équitablement l'évolution du pouvoir d'achat de l'ensemble des actifs et des retraités.

La politique de l'entreprise d'individualisation, d'attributions de primes aléatoires, de distributions de points de manière catégorielle va à l'encontre des intérêts des agents.

Cela fait plus d'un an...

...que la CGT porte une revendication en 3 points sur le pouvoir d'achat :

- **Augmentation de 1€ de la valeur du point.**
- **Suppression du 1% dit de solidarité.**
- **Gratuité des transports sur l'Ile-de-France pour les actifs, retraités et ayant droits.**

emplois socialement utiles et dégradent les conditions de vie et de travail des agents.

La CGT considère que l'ensemble des acteurs et décideurs institutionnels a son mot à dire sur les choix à opérer dans le cadre d'un large débat public.

Ce débat public a également toute sa pertinence au sujet de la loi de décentralisation qui repose sur la réduction des dépenses publiques, la concurrence entre territoires et le Syndicat des Transports d'Ile de France, ce «nouveau» STIF né d'une réforme institutionnelle.

Si les transferts de compétences entre l'Etat et la région sont bien identifiés, la bataille fait rage sur les transferts de ressources afférentes, le niveau de sous investissement des infrastructures estimé par la région s'élevant à 10 milliards d'euros.

Cette réforme va notamment mettre en concurrence l'ingénierie de l'entreprise, et des inquiétudes vont grandissantes sur

si les revendications ne sont pas prises en compte. Ce droit de grève vilipendé permet de maintenir un équilibre entre les parties. Le supprimer reviendrait à déstabiliser les rapports sociaux en affaiblissant les organisations syndicales et le salariat, cela est tout simplement inacceptable.

La CGT avance des propositions pour améliorer le dialogue social en s'appuyant notamment sur des accords majoritaires avec 50% des exprimés et sur la consultation des salariés.

Enfin, l'élargissement de l'Union européenne auquel la CGT est favorable, pose la question d'un socle minimum de garanties sociales européennes à imposer aux employeurs et aux Etats. Il faut à notre niveau intensifier la pression auprès de la direction de l'entreprise, du gouvernement pour stopper l'offensive engagée contre nos garanties sociales, contre les services publics. Pour développer des politiques créatrices d'emplois stables, de qualité et bien rémunérés, en donnant toute leur place aux partenaires sociaux, pour construire une politique économique et sociale cohérente et respectueuse de tous.

ASSURENT 9 MILLIONS DE VOYAGES PAR JOUR !

En matière de priorités, la CGT est favorable à la modernisation, et n'oppose pas les investissements de modernisation aux investissements de développement, mais s'interroge sur leur articulation compte tenu du niveau des masses financières en jeu ...

En effet, comment est appréhendée la mobilité en IDF ? Les déplacements de banlieue à banlieue doivent être maintenant mis en œuvre de façon prioritaire dans les faits et non plus dans les intentions.

A quels besoins des franciliens répond l'automatisation de la ligne 1 ? Dans le cadre de volumes financiers contraints n'est il pas plus opportun de s'attacher à répondre à nos difficultés pour satisfaire les besoins des usagers de la ligne 13 ?

N'y a-t-il pas un vrai débat...

...à mener sur les objectifs, les choix, les priorités, les moyens à mettre en œuvre ?

La CGT considère que les nouvelles technologies doivent être profitables aux usagers, aux salariés, en ce sens il ne faut pas qu'elles détruisent des

la pérennité de son statut et par conséquent de celui de ses salariés, ainsi que sur le financement des retraites.

En outre, cette réforme ne voit pas la mise en place au conseil d'administration du STIF de représentants des usagers et des salariés des transports et ne règle en rien le financement des infrastructures et des matériels roulants qui pèsent lourdement dans les possibilités de développement de la RATP.

Le nouveau contrat avec le STIF quant à lui, préserve et maintient l'essentiel des principes du précédent avec des exigences de qualité et de réalisation de l'offre renforcées, une productivité accrue entraînant la suppression de 800 emplois sur quatre ans, une baisse des concours publics et une part de plus en plus importante pour les usagers.

Il s'est construit une fois de plus sans concertation, sans participation des usagers et des salariés.

Il nous faut exiger plus de transparence et de démocratie. Plus le STIF sera à l'écoute des populations et plus il collera à la réalité des besoins de déplacement à couvrir.

Véritable machine de guerre contre le droit de grève, le rapport Mandelkern s'inspire du programme du MEDEF et ne retient aucune proposition des organisations syndicales.

L'instauration d'un service minimum ne règlera en rien les sources de conflits

Ces dossiers, ces questions, ces propositions rentrent bien dans le champ de nos préoccupations puisqu'ils sont le présent et influent sur l'avenir de chaque agent de la RATP.

Ils pèsent sur la vie au travail et sur les revendications journalières des personnels de notre service public.

A l'instar de ce que nous avons pu constater sur les modifications structurelles intervenues sur : la protection sociale maladie... et sur la manière dont elles ont été conduites, d'autres dossiers importants pointent leur nez pour l'avenir... ne serait-ce que celui des dispositions du régime spécifique des retraites.

L'ensemble de ces aspects mérite une autre démarche que celle portée jusqu'à aujourd'hui dans notre service public.

DES VACANCES DE QUALITÉ

POUR

TOUS :

LES JEUNES...

Dans le cadre de nos orientations, et ce, depuis la création de notre Comité d'Entreprise de la RATP, la jeunesse a toujours été une des priorités.

Cela permet à ce jour de faire partir environ 7 000 enfants dans quelques 70 centres dans des lieux géographiques très différents à des périodes de l'année différentes (été, février, Pâques, la Toussaint).

Dire cela implique à notre organisation des responsabilités que nous devons assumer. 7 000 jeunes qui fréquentent les centres du CRE n'est pas suffisant. Il nous faut durant ce mandat 2005/2006 définir des perspectives qui soient sources d'améliorations de contenu, d'hébergement, de financement, d'information.

C'est à ce prix que nous pourrions envoyer plus d'enfants dans les centres. Nous devons toujours rendre plus moderne, plus dynamique l'image des centres, toujours mieux prendre en compte les besoins de notre temps.

Ce sera un défi de nos élus (es) durant le nouveau mandat. Alors que sur le plan national, la baisse de fréquentation pour les colonies de vacances semble acquise, les élus (es) CGT ne peuvent pas accepter cette fatalité.

Les enfants ont droit à des vacances durant lesquelles ils doivent passer un bon séjour, mais aussi prendre en compte certaines valeurs leur ouvrant les portes de la citoyenneté :

La laïcité

respect de l'individu sans aucune discrimination nécessitant une information concernant les valeurs fondamentales qui régissent notre société, évitant, de fait, les rapports de pression ou d'oppression.

Un projet pédagogique dans chaque centre

prise en compte et respect des articles du décret relatif à la protection des mineurs - Respect du droit des enfants (charte de l'ONU).

Sa déclinaison devra prendre en compte : Le respect des rythmes biologiques avec des règles collectives, de citoyenneté, admises par tous et déjà mises en application en 2004. Un enrichissement culturel, sportif, de découverte de l'environnement entraînant des centres de vacances ayant des activités ou thématiques correspondant à l'âge de l'enfant ou de l'adolescent.

Nos objectifs sont ambitieux

Un budget par centre correspondant aux activités thématiques de celui-ci ;

Un programme patrimonial intégrant l'ensemble des travaux de rénovation de nos centres ;

Toutes les inscriptions prises en compte, et ce, dans un centre correspondant aux choix des parents ; cela nécessitant une réelle souplesse d'adaptation de nos centres, voire de centres en coopération ;

Une lisibilité de l'information : « on écrit ce que l'on fait et l'on fait ce qu'on écrit » ;

Une véritable formation de nos directeurs, adjoints, pédagogiques et financiers ; animateurs formation en plus de celle des CEMEA, celle-ci intégrant l'ensemble de nos principes et valeurs à faire partager afin que nos centres se passent dans les meilleures conditions pour l'enfant ou l'adolescent ;

Un enjeu crucial : moderniser les « colos ». Tel est le rôle des élus.

Une communication dans les attachements, les restaurants d'entreprise afin de faire connaître nos objectifs, « ce que l'on fait » à travers des supports audio-visuels.

Des réflexions portant sur :

- des centres accueillant des enfants dès l'âge de 4 ans ;
- sur la possibilité que des jeunes entre 18 et 21 ans construisent des projets de vacances soutenus et aidés par un financement de notre comité ;

Proposition de séjours de deux, trois à quatre semaines.

Une réflexion sur les centres de loisirs : leur contenu, leur développement, leur lieu, leurs activités.

LA

JEUNESSE : UNE PRIORITÉ



LES VACANCES FAMILIALES

Moment privilégié où les familles peuvent se retrouver dans des espaces où les points de repère sont différents, où les rapports entre les uns et les autres deviennent plus harmonieux.

Régulièrement, 36.000 agents, familles d'agents, retraités, fils ou filles d'agents séjournent dans un des centres du CRE au cours d'une année civile.

Chiffre qui montre l'intérêt que portent les agents à leurs vacances organisées par notre Comité.

Les difficultés financières liées aux baisses du pouvoir d'achat annuelles et chroniques orchestrées par la Direction de la RATP et le Gouvernement doivent nous inciter à mettre en place une politique de prix attractive, et ce, sans baisser le choix, la qualité de nos prestations auxquelles les agents sont très attachés.

Les mesures 2004 prises sur les tranches du quotient familial intégreront une baisse des tarifs pour 2005 pour l'ensemble des familles.

La qualité de la prestation et notamment celle de l'animation doit s'améliorer au travers d'une charte, portée par nos élus (es), qui se veut ambitieuse s'appuyant sur 5 orientations :

- 1.** Une accessibilité économique, sociale et culturelle pour des vacances de qualité pour tous, alliant rencontre avec les autres, découverte de l'environnement.
- 2.** Le respect de la laïcité, vecteur de développement de l'individu.
- 3.** Des activités offertes au plus grand nombre, de toute nature, des prestations économiquement viables sans oublier des moments de fraternité et de convivialité.
- 4.** La prise en compte à travers des activités de l'ensemble des enfants et adolescents. Une réflexion particulière sera mise en place dans les centres à forte concentration d'adolescents sur l'organisation de leurs séjours.
- 5.** Des thématiques à caractère culturel servant de fil rouge seront proposées soit en coopération, soit en relation avec le service des actions culturelles du CRE.

Nous avons le souci, dans le prochain mandat, d'améliorer la politique en matière d'accueil, à la fois sur les sites propres du CRE et sur les coopérations.

Pour l'hiver : le prochain mandat devrait voir développer la réflexion sur les maisons de montagne du CRE afin d'augmenter le nombre de places offertes.

Pour les centres de montagne l'été : une réflexion sera menée sur un système d'animation club enfant permettant aux parents de profiter des activités montagne et de loisirs du centre.

Nous proposons de prolonger le Pass Multi Activités (PMA) permettant aux vacanciers de mieux gérer leur séjour et l'ensemble des activités proposées par le centre.

Les deux parcs de loisirs en Région Ile de France que sont Montévrain et Fontenay-les-Briis tout comme « Bellême » doivent intégrer le champ des séjours « courts ou moyen terme ». Cela nécessitera des études de faisabilité.



Pour les centres d'été, la diversité de l'hébergement de notre patrimoine doit être une de nos préoccupations pour répondre aux attentes des familles, à savoir :

- Diversité dans nos villages de toile : maintien de tentes, mise en place de chalets légers, gîtes.
- Maintien des coopérations d'été : une réflexion sera portée sur la politique tarifaire qui ne doit pas être inflationniste. Dans le même temps, il faudra veiller à notre rôle dans le développement du tourisme social.
- Modernisation de l'ensemble des équipements de nos centres à travers un programme de travaux bi-annuel.

Il nous faudra continuer à développer les séjours retraités et autres groupes afin de permettre au plus grand nombre de bénéficier des installations hors période scolaire.



Une charte ambitieuse : 5 orientations



LES DÉTACHEMENTS D'AGENTS RATP SONT INDISPENSABLES !

Il est des mandats où chaque agent de la RATP doit mesurer les conséquences que serait la reprise d'acquis gagnés quelquefois de hautes luttes par nos anciens.

Ce sera le cas si la direction persiste dans sa politique en matière de détachements dans le cadre des œuvres sociales.

Laïcité, projet pédagogique, découverte de la citoyenneté.

Ce sera le cas si les organisations syndicales, les salariés ne revendiquent pas haut et fort la nécessité d'avoir pour les activités sociales, des agents détachés qui ont fait ce qu'est notre comité d'entreprise d'aujourd'hui.

Nous sommes régulièrement saisis sur les difficultés que rencontrent des agents de nos services sur leur détachement aux activités sociales du Comité Régie d'Entreprise de la RATP. Les règles tacites qui existaient entre la Direction et les organisations syndicales semblent révolues. Certains commandements locaux profitant de ce flou pour ne pas répondre favorablement aux demandes des agents, en prétextant la réussite du contrat d'objectif de chaque établissement, contrat lié à des

opérations de productivité entraînant des compressions d'effectifs.

C'est contraire à l'image que se donne notre entreprise à l'extérieur où elle se veut entreprise citoyenne, à l'écoute des jeunes, près des familles, qui prend en compte les besoins des usagers. Force est de constater qu'entre la vitrine et les réalités que vivent les salariés, il y a loin de la coupe aux lèvres.

Pour sa part, notre Comité Régie d'Entreprise n'a pas attendu les difficultés sociales que rencontrent les agents de la RATP, notamment les jeunes pour s'en occuper. Depuis sa création, cet élément a été le moteur de son activité.

Chacun peut juger ici l'apport et la contribution qu'a amenés notre CRE au développement du progrès social et bien souvent, à l'avant-garde, un exemple parmi tant d'autres étant nos centres de vacances enviés par tous, tant en matière d'infrastructures, d'organisation ou de pédagogie.

Tout cela n'aurait pas vu le jour si des hommes et des femmes, agents d'exécution, maîtrise ou cadres n'avaient pas eu à cœur tout au long de ces années, de répondre aux besoins des salariés en matière sociale.

Ces agents, détachés, payés par le CRE à la RATP, de par leur connaissance de l'entreprise, leur confrontation quotidienne avec les réalités de la vie professionnelle et sociale, participent activement à l'épanouissement de nos enfants.

Ils sont garants, à travers leur militantisme et leurs valeurs éducatives des orientations de notre comité. Ils sont aussi un rempart face au développement des problèmes de société : drogue, sécurité, violence, délinquance.

De ce fait, en accomplissant cette tâche, ils participent pleinement au développement de la vie sociale.

Cette remise en cause des détachements d'agents régie conduirait inéluctablement à une instabilité de notre démarche éducative.

Nous ne laisserons pas périr un système qui a fait ses preuves et qui devrait se développer.

Le mandat 2005/2006 sera pour nous l'occasion d'intervenir auprès des directions de départements afin de trouver les accords nécessaires pour pérenniser les activités du CRE. Par là même, nous ouvrirons un grand recrutement de jeunes agents Régie qui désireraient mettre en pratique nos orientations et valeurs éducatives.

RESTAURATION : 6 000 REPAS / JOUR

Si nous pouvons nous féliciter de l'augmentation des repas/jour, beaucoup reste à faire notamment de la part de la Direction de la RATP : celle-ci, tout en aggravant l'ensemble des conditions de travail et de vie des salariés, profite scandaleusement de ce service rendu tout en oubliant de satisfaire un certain nombre de nos revendications, notamment : mise

en place d'une prime de panier pour les agents dont leur travail ne leur permet pas d'accéder aux points de restauration.

Prime de panier beaucoup plus intéressante que le ticket restaurant dont la stricte application de la loi écarterait l'ensemble des agents d'exploitation et bien d'autres encore.

Les résultats de l'enquête sur les restaurants traditionnels, réalisée par le CRE à laquelle près de 6000 agents ont répondu, serviront à améliorer le quotidien sur « la qualité et la diversité des menus, la propreté, la convivialité, les quantités et l'accueil », le tout en maintenant une politique tarifaire conforme à nos orientations.

Les différentes équipes du CRE ont déjà commencé à intégrer pour leurs pratiques les résultats de cette enquête.

Sur le cadre patrimonial, la bataille est quotidienne pour contraindre la Direction à maintenir ou à réhabiliter les points de restauration : Boissy, Aubervilliers sont au programme mais cela reste très en deçà de ce que la RATP devrait réaliser et notamment sur le site de Val de Fontenay qui regroupe 2 000 agents de notre entreprise, sans bénéficier de restauration CRE malgré les demandes nombreuses répétées et relayées par les élus (es).

Nous continuerons dans le mandat 2005/2006 à mettre en place des points de restauration de proximité (19 points à ce jour) en concertation avec les agents et la RATP. Il est possible d'implanter cette forme de restauration nouvelle à l'interconnexion de plusieurs lignes ou

pôles multimodaux : Châtelet/Les Halles, République, Auber.

Pour ce qui est des tarifs, il est bien évident que l'inflation (4,6% pour les matières premières, + 17% pour les fruits et légumes, 21% pour les œufs et dérivés et + 19% pour les volailles) pour l'année 2003 pèse d'un poids non négligeable dans la part de la subvention versée au CRE. L'année 2004 risque d'être sur les mêmes bases inflationnistes.

A la CGT, nous pensons que les tarifs ne peuvent excéder l'indice INSEE des prix, ce qui sous entend que la Direction de la RATP doit élever la subvention allouée au CRE à 3% de la masse salariale (actifs et pensionnés).

Ce mandat devra permettre aux agents d'intervenir auprès de la Direction de la RATP pour exiger des moyens supplémentaires.

1 500 000 REPAS...



**...SERVIS PAR
NOTRE COMITÉ EN 2003
SUBVENTIONNÉS AUTOUR DE 36%**

LA CULTURE POUR TOUS : UN OBJECTIF AMBITIEUX

Depuis 1945, création des comités d'entreprises, la culture a toujours été prise en compte dans le champ des activités sociales.

Droit à la lecture, droit au savoir, droit à l'art ont toujours fait partie de nos idéaux et ils le resteront. Beaucoup a été fait lors du dernier mandat :

- D'abord une direction CRE de l'action culturelle dynamique, facteur d'idées.
- Un « carrefour des passions » en coopération avec dix autres CE où 6 000 visiteurs ont pu écouter ou voir des artistes amateurs.
- L'ouverture du centre « Auguste Dobel » où des futurs artistes peuvent se manifester avec des moyens importants mis à leur disposition.

Cependant beaucoup reste à faire pour parvenir à notre objectif. Nous pensons que les activités culturelles doivent être le fil rouge de l'ensemble des activités du CRE :

- Initiative dans leurs attachements ;
- Initiative autour des restaurants et notamment sur les repas à thème ;
- Initiative dans les centres de vacances (initiations, activités manuelles, instruments de musique ...)

- Initiative autour des vacances loisirs (théâtre, chansons) ;
- Initiative autour de chaque grande activité du CRE (Cross, tournoi de football, fête des retours ...).

En terme clair : une démarche qui intègre pleinement la direction de l'action culturelle dans la vie globale du CRE. Cela demande un changement de méthode de travail du comité où chaque direction de service est cimentée par les activités culturelles.

Nous devons améliorer l'ensemble de la communication à l'intérieur de Fréquence, une publication mensuelle en direction de ceux qui utilisent les activités culturelles, des informations ciblées avant une initiative dans un secteur géographique. Une rubrique d'une ou deux pages intitulée « Culture pour tous » pourrait être mise en place.

Cette nouvelle politique d'action culturelle doit favoriser la pratique amateur dans le cadre d'un apprentissage de savoir-faire et non de consommation. L'exemple le plus significatif étant les bibliothèques où les responsables doivent, pour accomplir leur mission, bénéficier



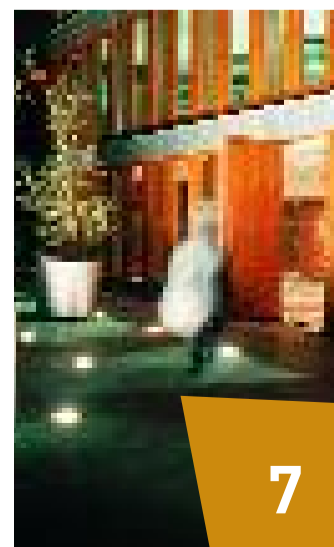
de tous les progrès techniques (moyens informatiques, locaux et matériels en adéquation avec l'importance que revêt cette activité au CRE). L'illettrisme et l'analphabetisme ne peuvent se développer là où la lecture fait barrage, voire mieux, elle augmente le sens critique et l'autonomie de pensée dans un environnement où les salariés sont soumis au « diktat » de la « culture d'entreprise ».

Le mandat 2005/2006 doit permettre d'élaborer un programme d'actions culturelles mettant en mouvement l'ensemble des acteurs de la vie culturelle des différents secteurs d'activités du CRE.

Il nous faudra faire aboutir la démarche nouvelle entamée par la billetterie. Cela devrait amener une plus grande transparence et des facilités d'accès.

C'est à ce prix que nous irons vers notre objectif :

« Le droit à la culture pour tous ».



UN

BESOIN ESSENTIEL



De grandes initiatives :

Sportives tels que le cross, le tournoi de football, le challenge voile, pour lesquels on peut se poser la question du regroupement avec l'USMT puisque le CRE participe à l'activité de ce club, d'abord en tant qu'administrateur puis en tant que financeur à hauteur de 7% de la subvention du comité. Le participe au financement d'autres OPC sportives comme le Navi Club et le Para Club.



De loisirs tels que les activités touristiques et les séjours à l'étranger, les parcs de loisirs (Fontenay-les-Briis et Montévrain), la billetterie (spectacles et activités sportives).

L'activité sportive est un besoin essentiel au développement de l'être humain. A ce titre, nous avons la responsabilité de proposer aux agents le maximum d'activités sportives où chacun pourra s'épanouir.

C'est déjà le cas actuellement avec le cross, le tournoi de football et le challenge voile qui sont des activités ponctuelles. Par ailleurs, l'USMT met à disposition des installations pour le tournoi de football, des formateurs afin que chacun ait la possibilité de goûter aux joies du sport...

Cela reste néanmoins nettement insuffisant pour une entreprise dont les agents rayonnent sur l'ensemble de l'Île de France.

Le sport et/ou le loisir sportif ne bénéficiera au plus grand nombre que si ces activités se décentralisent.

DES CANDIDATS DISPONIBLES POUR UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE AGISSANT POUR VOS INTÉRÊTS

S. LEFIEF
S. MEDARD
A. SEDDAS
G. ROMERO
P. RICHAUD
A. RICHARD
M. GRASSULLO
Y. MARTIN
D. HURTEBIZE
V. GAUTHERON
D. LAPLANCHE
A. PREVOST

METRO
METRO
METRO
METRO
RER
RER
BUS
BUS
BUS
BUS
EST
EST

G. GOALARD
J.C. BELLOUIS
C. MALLERIN
D. CANTYN
M. SIRERA
P. DURIN
T. LANUSSE
A. MAILLARD
J. MARION
S. MELIN
C. GUINAND
R. CARRIQUIRIBERRY

PIL/SIT
PIL/SIT
MRF
MRF
MRB
MRB
M2E
M2E
DSC
DSC
GIS
GIS

Pour le CRE, la CGT s'est mise en disposition de **pouvoir assumer** l'ensemble des responsabilités sollicitées par vos suffrages... Nous le ferons en proposant une **démarche de rassemblement**, dans la poursuite du respect d'un **cadre pluraliste**.